ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

LES PRINCIPAUX RISQUES EN ÉCOLES ET EPLE

Renseigner le DUER et Mettre en place des actions de prévention

2023

Dossier suivi par
la Conseillère de Prévention de la DSDEN 31

Les responsabilités

Conformément à la législation et à la réglementation, la transcription de l'évaluation des risques dans un document unique est obligatoire pour l'employeur.

1er degré

- L'IA-DASEN, adjoint du recteur, est responsable de la mise en oeuvre du DUER dans les écoles de son département. Il impulse et pilote la démarche d'évaluation des risques. en s'appuyant sur la conseillère de prévention départementale et le médecin de prévention, les inspecteurs de l'éducation nationale et les assistantes et assistants de prévention des circonscriptions, en lien avec la FSSSCT départementale. Il prend en compte les résultats de l'évaluation des risques des écoles, ainsi que les conclusions de l'inspectrice santé sécurité au travail dans le programme annuel de prévention départemental.
- L'IEN met en œuvre la démarche dans sa circonscription. L'assistant de prévention qu'il a désigné l'assiste et le conseille dans cette démarche. Il cote les risques identifiés par les écoles et propose des actions de prévention.
- La directrice ou le directeur d'école, qui a dans ses missions certaines prérogatives concernant la sécurité (l'incendie en particulier), est une des principales personnes ressources pour animer le travail autour de l'évaluation des risques. Il bénéficie de l'accompagnement de l'assistant de prévention de la circonscription et si nécessaire du conseiller de prévention départemental, sur le plan méthodologique.

Pour que la démarche d'évaluation des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention soit adaptée et efficace, tous les personnels de l'école doivent y être associés.

2d degré

- La cheffe ou le chef d'établissement, en tant que chef de service, met en oeuvre la démarche dans son établissement. Les assistants de prévention qu'il a désigné l'assistent et le conseillent dans cette démarche. Les conseillers de prévention (départementaux et académiques) sont les personnes ressources des établissements pour ce qui concerne la méthodologie du DUER et les mesures de prévention à mettre en oeuvre. Le chef d'établissement peut s'appuyer sur la commission hygiène et sécurité si elle est constituée dans son établissement.

La réussite de la démarche d'évaluation des risques et de mise en oeuvre d'actions de prévention nécessite l'implication de l'équipe de direction et la participation de chacun des personnels de l'établissement.

Références :

- Code du travail, articles R. 4121-1 à R. 4121-4
- Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 introduit dans le Code du travail par l'article R 4121-1 portant création d'un document relative à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs
- Décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°2011-774 du 28 juin 2011
- Code de l'Education, articles L211-1, L421-3, R421-2, R421-8 à 13

Actions !

- **Réunir un groupe de travail (conseil d'école, CHS ou groupe dédié),**
- **Lister les risques réellement observés et persistants dans l'établissement ou l'école,**
- **Décrire la situation : individus (Quelles sont les personnes concernées ?), Tâche (Dans le cadre de quelle tâche(s) ?), Matériel (Avec quoi ?), Milieu (Où ?) - voir fiches d'aide en annexes par type de risque,**
- **Coter le risque : gravité, fréquence, formation à ce risque et ordre de priorité**
- **Hiérarchiser et proposer des actions de prévention pour supprimer le risque ou le diminuer.**

Evaluer le risque pour se donner des priorités

Ces critères doivent permettre en fonction de la dangerosité du risque de déterminer un ordre de priorité :

- Gravité

1 : Susceptible de provoquer un accident bénin.
2 : Susceptible de provoquer un accident suivi d'un arrêt : de ce fait un peu plus grave que le G1
3 : Susceptible de provoquer un accident très grave, ouvrant droit à une IPP (Incapacité Permanente Partielle) : la personne garde des séquelles ou souffre d'une diminution de ses capacités physiques et/ou mentales. Dans ce cas de figure, il peut même y avoir décès de la personne.

- Fréquence

1 : exposition au risque peu fréquente.
2 : exposition au risque plus fréquente.

- Formation (à ce risque)

1 : Formée (personne formée au risque présent dans la situation).
2 : Non formée.

La valeur de la quatrième cotation (Risque) est déduite à partir des trois autres cotations.

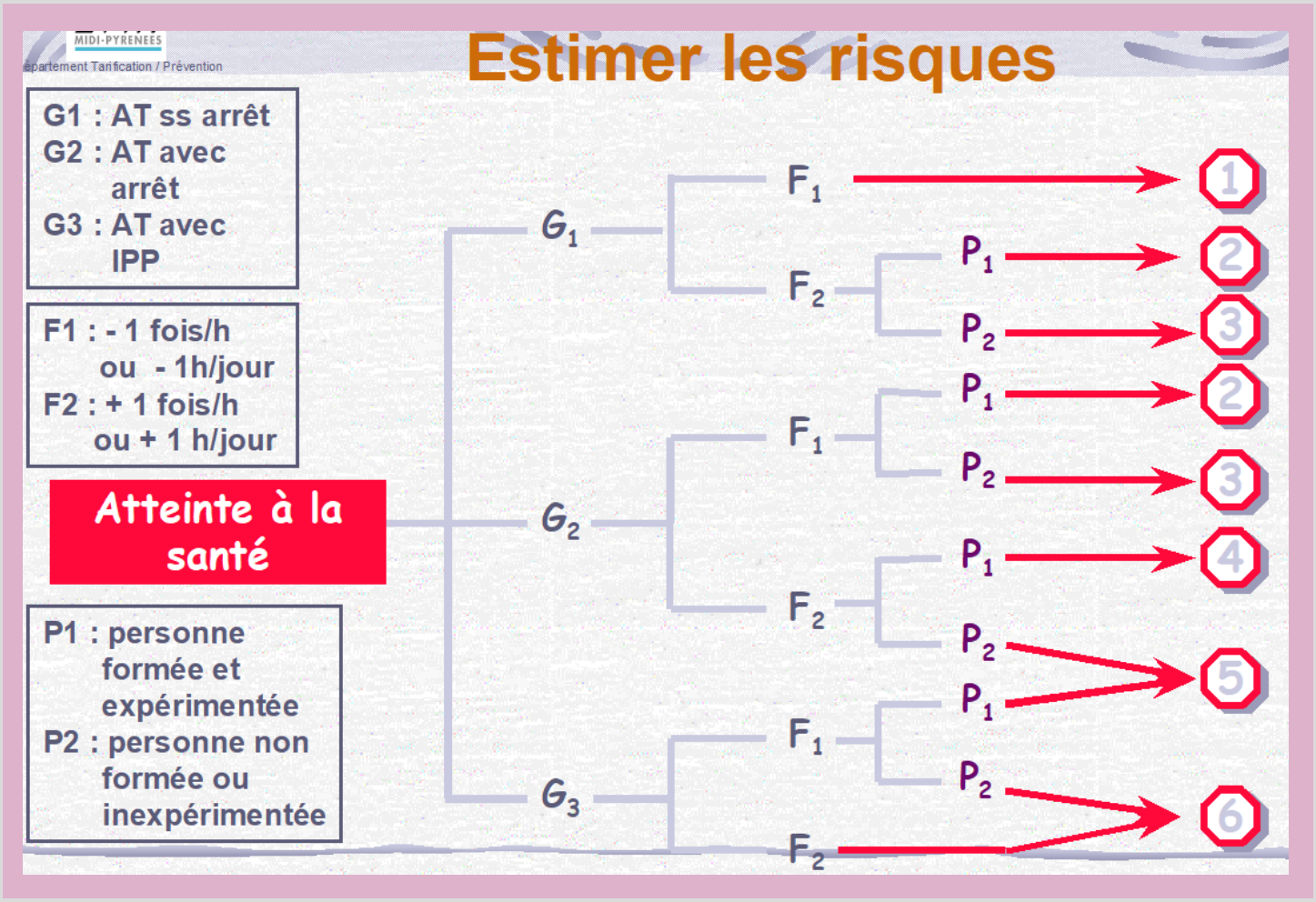

Les actions de prévention

Une mesure de prévention est une solution face à une situation ou à un risque précis. Son but est de réduire ou de supprimer l'atteinte à la santé de l'individu.

- Niveau 1 (la plus efficace) :

Également appelé la prévention intrinsèque, il regroupe les mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque. Ce sont les mesures les plus efficaces. Elles sont donc à privilégier ;

- Niveau 2 :

Il regroupe les mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ;

- Niveau 3 (la moins efficace) :

Il regroupe les mesures permettant d'informer ou de former l'opérateur. Ce sont les mesures les moins efficaces. Elles ne sont donc pas à choisir en priorité.

Selon le Code du travail, l'employeur doit prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » fondées sur les 9 principes généraux suivants :

Références :

- Code du travail, les principes généraux de la prévention

Actions !
Un travail collectif sur ces questions est essentiel pour que chacune et chacun s'en saisisse. Des changements pourront avoir un impact sur l'organisation du travail et si la prévention doit primer, pour qu'elle soit comprise et acceptée, toutes et tous doivent y être associées.

LES PRINCIPAUX RISQUES EN ÉCOLES ET EPLE
2023

Principaux risques auxquels peuvent être exposées les personnes dans un établissement scolaire :

Accessibilité handicapés	Absences de toilettes PMR, de rampes d'accès, d'ascenseur, absence de repère pour les non-voyants…
Registres et contrôles réglementaires	Absence des registres de sécurité, des équipements sportifs, du suivi des aires de jeu, du registre d'accessibilité, de la QAI…
Risques chimiques	Présences de produits chimiques non étiquetés, mal stockés, absence des Fiches de Données de Sécurité, présence de CMR, d'amiante…
Risques de chute (plain-pied et autres)	Risques de trébuchement, glissade, risques liés à la perte d'équilibre et la chute dans le vide, risques liés au travail en hauteur…
Risques extérieurs	Risques d'intrusion, risques naturels et technologiques
Risques électriques	Tableau électrique accessible aux personnes non habilitées, présence de multiprises, appareils électriques défectueux, conducteurs nus.
Risque incendie et explosion	Utilisation de produits inflammables, travaux par points chauds, réseau électrique surchargé…
Risques liés au bruit	Bruits émis par des machines, des moteurs, des cris d'enfants, des activités sportives…
Risques liés aux déplacements intérieurs	Cohues, circulation de véhicules sur temps scolaire dans l'enceinte de l'établissement…
Risques liés aux équipements de travail	Massicot non protégé, mobilier et matériel défectueux, machines non protégées…

Actions !
Ces risques sont listés dans le menu déroulant de l'application PGR qui permet de rédiger le DUER

LES PRINCIPAUX RISQUES EN ÉCOLES ET EPLE
2023

Principaux risques auxquels peuvent être exposées les personnes dans un établissement scolaire :

Risques liés aux manutentions	Port d'objets lourds (matériel de sport, ramettes de papier…)
Risques liés aux rayonnements	Exposition à des appareils contenant des sources radioactives, rayonnements électromagnétiques, radon…
Risques liés à l'ambiance thermique	Travail au chaud, au froid, au courant d'air, dans l'humidité…
Risques liés à l'éclairage	Eclairage insuffisant, locaux aveugles, volets coincés…
Risques liés à l'état des bâtiments	Fissures, fuites d'eau, sol abimé, chute de tuiles, marches d'escalier cassées, clôtures défectueuses…
Risques lié à l'hygiène	Risque d'infection, d'allergie liées à la présence de micro - organismes. Ménage irrégulier. Toilettes, lavabos en nombre insuffisant…
Risques liés à la Qualité de l'Air	Ouvrants dégradés, en nombre insuffisant, VMC encrassée, défectueuse. Présence de particules polluantes (photocopieuse…)…
Risques psychosociaux	Risques liés à l'organisation du travail, des locaux, violences internes (entre pair ou avec la hiérarchie), externes (élèves, parents), souffrance éthique, management par la peur, atteintes à la dignité
Risques routiers	Risques liés aux déplacements des personnes hors de l'établissement. Présence de parking…
Risques de Troubles musculo-squelettiques	Travail sur poste informatique, enseignement en classes maternelles sans matériel adapté (tabouret à roulettes), port d'objets lourds (matériel de sport, ramettes de papier…), manutention

Actions !
Ces risques sont listés dans le menu déroulant de l'application PGR qui permet de rédiger le DUER

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Accessibilité handicapés :

Accessibilité handicapés Exemples : Absences de toilettes PMR, de rampes d'accès, d'ascenseur, absence de repère pour les non voyants…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Registres et contrôles réglementaires :

Registres et contrôles réglementaires Exemples : absence du registres de sécurité, des équipements sportifs, du suivi des aires de jeu, du registre d'accessibilité, de la QAI…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques chimiques :

Risques chimiques Exemples : présences de produits chimiques non étiquetés, mal stockés, absence des Fiches de Données de Sécurité, présence de CMR, d'amiante…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?

Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques de chute (plain pied et autres) :

Risques de chute (plain pied et autres) Exemples : Risques de trébuchement, glissade, risques liés à la perte d'équilibre et la chute dans le vide, risques liés au travail en hauteur…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques extérieurs :

Risques extérieurs Exemples : Risques d'intrusion, risques naturels et technologiques	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques électriques :

Risques électriques Exemples : Tableau électrique accessible aux personnes non habilitées, présence de multiprises, appareils électriques défectueux, conducteurs nus.	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risque incendie et explosion :

Risque incendie et explosion Exemples : Utilisation de produits inflammables, travaux par points chauds, réseau électrique surchargé…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés au bruit :

Risques liés au bruit Exemples : Bruits émis par des machines, des moteurs, des cris d'enfants, des activités sportives…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés aux déplacements intérieurs :

Risques liés aux déplacements intérieurs Exemples : Cohues, circulation de véhicules sur temps scolaire dans l'enceinte de l'établissement…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés aux équipements de travail :

Risques liés aux équipements de travail Exemples : Massicot non protégé, mobilier défectueux, machines non protégées, matériel défectueux…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés aux manutentions :

Risques liés aux manutentions Exemples : Port d'objets lourds (matériel de sport, caisses de ramettes de papier, livraisons…)	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés aux rayonnements :

Risques liés aux rayonnements Exemples : Exposition à des appareils contenant des sources radioactives, rayonnements électromagnétiques, radon…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés à l'ambiance thermique :

Risques liés à l'ambiance thermique Exemples : Travail au chaud, au froid, au courant d'air, dans l'humidité…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés à l'éclairage :

Risques liés à l'éclairage Exemples : Eclairage insuffisant, locaux aveugles, volets coincés…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés à l'état des bâtiments :

Risques liés à l'état des bâtiments Exemples : Fissures, fuites d'eau, sol abimé, chute de tuiles, marches d'escalier cassées, clôtures défectueuses…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques lié à l'hygiène :

Risques lié à l'hygiène Exemples : Risque d'infection, d'allergie liées à la présence de micro - organismes. Ménage irrégulier. Toilettes, lavabos en nombre insuffisant…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques liés à la Qualité de l'Air :

Risques liés à la Qualité de l'Air Exemples : Ouvrants dégradés, en nombre insuffisant, VMC encrassée, défectueuse. Présence de particules polluantes (photocopieuse…)…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangereuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques psychosociaux :

Risques psychosociaux Exemples : Risques liés à l'organisation du travail, des locaux, violences internes (entre pair ou avec la hiérarchie), externes (élèves, parents), souffrance éthique, management par la peur, atteintes à la dignité	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques routiers :

Risques routiers Exemples : Risques liés aux déplacements des personnes hors de l'établissement. Présence de parking…	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			

LE DUER : UN OUTIL DE PRÉVENTION REGLEMENTAIRE
2023

Répertorier les risques, les décrire et les coter

La Méthode ITaMaMi pour décrire la situation dangeureuse : l'outil ITAMaMi est une méthode d'analyse permettant de repérer les différentes composantes d'une activité de travail. Le sigle ITAMaMi signifie « Individu, Tâche, Activité, Matériel, Milieu. ».

- Individu : qui est l'opérateur ? Quelles sont ses caractéristiques ?
- Tâche : quel est le travail demandé par l'employeur ?
- Activité : comment l'opérateur réalise-t-il son travail ?
- Matériel : quels sont les équipements utilisés par l'opérateur ?
- Milieu : dans quel milieu de travail l'opérateur évolue-t-il ? Où, quand et avec qui l'opérateur travaille-t-il ?

Risques de Troubles musculo-squelettiques :

Risques de Troubles musculo-squelettiques Exemples : Travail sur poste informatique, enseignement en classes maternelles sans matériel adapté (tabouret à roulettes), port d'objets lourds (matériel de sport, ramettes de papier…), manutention	Situation persisitante réellement observée dans l'établissement : • Individus concernés, • Lors de quelle TAche ? • Avec quel MAtériel ? • Dans quel MIlieu	Moyens de prévention existants	Propositions de moyens de prévention : • mesures permettant de supprimer ou de réduire le risque ; • mesures assurant la protection individuelle ou la protection collective ; • mesures permettant l'information et la formation.	Évaluation du risque : Gravité : 1 / 2 / 3 Fréquence : 1 / 2 Formé : 1 / 2 Dangerosité du risque : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 Ordre de priorité : 1 Forte, 2 Moyenne, 3 Faible
	• I : • TA : • MA : • MI :			